

## Plans de relance régionaux

### Rappel des éléments de négociation entre l'Etat et les régions Présentation de chaque Plan de relance régional

#### NEGOCIATIONS ENTRE L'ETAT ET LES REGIONS

- **30.07.20 - Signature d'un [accord](#) de méthode Etat-régions**

Le 30 juillet, à Matignon s'est tenue une **rencontre entre le premier ministre, Jean Castex et Renaud MUSELIER Président de Régions de France**. Cette rencontre à laquelle participaient les ministres Bruno LE MAIRE, Jacqueline GOURAULT et Olivier DUSSOPT et pour Régions de France François BONNEAU, a conclu à un **accord État-Régions**. Cet accord est fondé sur la conviction partagée par l'État et les Régions que le contrat de plan État-Régions (CPER), ainsi que les contrats de convergence et de transformation (CTT) constituent des supports adaptés à une relance durable.



**L'accord de partenariat définit les principes et les modalités d'action conjointe de l'État et des Régions en faveur :**

- De la relance des entreprises les plus touchées par la crise ;
- D'une plus grande résilience des territoires ;
- D'une véritable transition écologique et énergétique pour une économie bas carbone.

**Cet accord comporte les quatre engagements suivants :**

- L'État et les Régions poursuivent leur mobilisation au service de la relance des secteurs économiques les plus éprouvés par les conséquences de la crise de COVID-19 ;
- L'État et les Régions s'accordent sur des priorités stratégiques à inscrire dans les CPER pour construire le « monde d'après »
- L'État et les Régions conviennent d'une approche territorialisée et différenciée de la relance
- L'État et les Régions conviennent de la nécessité de mobiliser davantage de moyens pour construire la relance.

- **[Communiqué de presse 03.09.20](#) : France Relance : les Régions répondent présent et sont prêtes à signer les Contrats de plan État-Régions !**

« Après avoir répondu présent pendant la crise sanitaire en engageant plus de 1,7 milliard d'€ sur des mesures d'urgence, les **Régions sont à nouveau au rendez-vous**. Elles sont prêtes à signer immédiatement les nouveaux **contrats de plan en augmentant de 30 % (de 14 à 20 milliards d'€) leur participation**, conformément à l'accord passé le 30 juillet. Elles sont prêtes à gérer les fonds européens et à servir de relais pour l'exécution des mesures sectorielles du plan de relance. Elles engagent toutes des **plans de relance régionaux** qui vont démultiplier le plan national ».

- **28.09.20 - Signature d'un [accord](#) de partenariat Etat-régions**

Lundi 28 Septembre, à Matignon s'est tenue une rencontre entre le Premier Ministre, **Jean CASTEX** et **Renaud MUSELIER**, Président de Région de France, Président de la Région SUD. Cette rencontre à laquelle participaient pour le gouvernement la ministre **Jacqueline GOURAULT**, et pour **Régions de France les Présidents des Régions**, a conclu à un **accord de partenariat Etat-Régions**.



**Cet accord comporte les quatre engagements suivants :**

1. L'Etat et les Régions poursuivent leur mobilisation au service de la relance des secteurs économiques les plus touchés par les conséquences de la crise du Covid;
2. L'Etat et les Régions s'accordent sur des priorités stratégiques à inscrire dans les CPER et les accords de relance pour construire " le monde d'après";
3. L'Etat et les Régions conviennent d'une approche territorialisée et différenciée de la relance;
4. L'Etat et les Régions conviennent de la nécessité de mobiliser davantage de moyens pour construire la relance

Dans chaque région, d'ici la fin de l'année, il y aura la **signature d'un accord de relance**, d'après le cabinet du Premier ministre. Les départements qui le souhaitent pourront aussi signer des textes du même type.

**L'Etat et les régions s'engagent à investir chacun 5 milliards d'euros supplémentaires** dans le cadre du plan de relance, soit 10 milliards de plus pour un total de 40, comme convenu en juillet. Cela s'effectuera dans le cadre des

contrats de plan Etat-Région 2021-2027, dont les axes forts tourneront autour de la transition écologique, la recherche, la cohésion sociale, la santé, la formation professionnelle ou encore la modernisation des infrastructures de transport.

**A court terme, il est prévu dès la fin 2020 de soutenir les investissements régionaux** qui s'inscrivent dans le plan de relance à hauteur de 600 millions d'euros.

#### 2021-2027 : Contrats de plan état région.

- Définition. Un contrat de plan État-région (CPER) est un document par lequel l'État et une région s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants d'aménagement du territoire tels que la création d'infrastructures ou le soutien à des filières d'avenir. D'une durée de six ans, les contrats de plan État-région sont créés par la loi du 29 juillet 1982, portant réforme de la planification
- CPER 2015-2020. 30 milliards d'euros qui seront injectés dans l'économie régionale pour soutenir l'investissement public et à l'emploi ; mettre en cohérence des politiques publiques et faire converger des financements en faveur des projets structurants dans les territoires ; développer des territoires les plus vulnérables (territoires ruraux, quartiers prioritaires de la politique de la ville...).
- CPER 2021-2027. L'accord conclu le lundi 28 septembre pour « co-piloter » la distribution des crédits déconcentrés du plan de relance auprès des préfets de région prévoit une nouvelle génération des contrats de plan Etat-régions (CPER) pour la période 2021 à 2027. L'État et les régions investiront chacun « au moins » 5 milliards de plus que lors des CPER précédents

#### • 19.10.20 –16e Congrès de Régions de France – « les Régions, QG de la reconstruction »



**En début de journée, le Président Renaud MUSELIER a ouvert le congrès avec les éléments de problématisation suivants :** « Crise économique : comment faisons-nous, nous qui avons la responsabilité du pouvoir économique, de la relance sur nos propres territoires ? Crise sociale : potentielle, surement évidente derrière. Comme cela a va-t-il se passer ? Comment aujourd'hui se mettre en place ? Comment l'Etat, le gouvernement, avec ce nouveau Premier ministre qui nous donne la possibilité de

travailler ensemble, compte tenu de l'accord que nous avons signé courant septembre, à la suite des travaux qui ont eu lieu cet été pour faire en sortant que dès aujourd'hui nous soyons pleinement opérationnels, efficaces et immédiatement sur le terrain pour affronter ces crises que l'on vit, que l'on va vivre ? »

**Prenant la parole sur ce volet prioritaire du plan de relance, le Premier Ministre Jean CASTEX a assuré :** « Ma conviction est en effet que la relance ne sera rapide et rigoureuse que si elle s'ancre dans les territoires au plus près des réalités de notre tissu économique. Pour y arriver, la solidité du couple préfets de région, présidents, présidentes de région sera en effet déterminante, comme j'ai, vous le savez, promu et favorisé la solidité du couple préfets maires dans la gestion de la crise sanitaire. ». Rappelant le partenariat, signé le 28 septembre, entre l'Etat et les régions, Jean CASTEX a appelé à une meilleure collaboration entre l'Etat et les régions dans la relance économique pour marquer « une nouvelle étape dans les relations du gouvernement avec les régions ».

**Lors de son discours de clôture, Renaud MUSELIER a salué le plan de relance national avant de qualifier l'accord du 28 septembre d'« historique ».** « C'est un accord gagnant-gagnant qui comporte aussi une autre dimension : la territorialisation. Ce mot assez technique signifie des choses très simples. Il veut dire que tous ces moyens, tout cet argent, doivent pouvoir être mis en œuvre au plus près du terrain, au plus près des acteurs économiques, de tous ceux qui portent un projet, y compris les collectivités locales. Il signifie que les décisions doivent être prises avec ceux qui ont la meilleure connaissance des réalités locales : les préfets et les élus locaux. Il veut dire que les régions, parce qu'elles ont une responsabilité historique dans l'aménagement et la cohésion des territoires et un rôle incontournable dans le domaine de l'économie, les régions donc, peuvent et doivent être les pivots de ce plan de relance ».

#### Il a attiré l'attention du Premier ministre notamment sur le fait que :

1. Les préfets n'ont toujours pas leur « mandat » leur indiquant les crédits dont ils disposent à cet effet.
2. La manière dont vont s'organiser les comités de suivi régionaux du plan de relance doit être définie dans une circulaire qui doit préciser les modalités d'association des acteurs locaux autour du couple préfet de région / président de région.
3. Pour démultiplier les effets des accords de relance, l'État et les régions doivent signer une nouvelle génération de contrats de plan.
4. Le besoin de visibilité des régions sur les 600 millions d'euros de subventions d'investissement sur des projets des régions.
5. La possibilité pour les régions de créer une cellule de crise qui pourrait travailler sous l'autorité du comité régional de suivi pour l'accompagnement de l'ensemble des bénéficiaires du plan de relance. « C'est très bien d'augmenter le nombre de fonctionnaires de l'État sur le terrain, mais nous ne les avons pas attendus. Nos équipes sont à pied d'œuvre depuis le début de la crise. Ces sous-préfets ne peuvent pas non plus se substituer au pilotage dont nous sommes convenus et qui passe par le couple préfet de région / président de région. S'il manque du monde, et bien je vais vous faire une proposition. Nous, les régions, nous pouvons mettre en place

*une équipe dédiée à l'accompagnement de l'ensemble des bénéficiaires du plan de relance. Une cellule de crise en quelque sorte qui pourrait travailler sous l'autorité du comité régional de suivi ».*

6. Le besoin de territorialiser la ventilation des crédits, plutôt que d'être tentés par des appels à projet nationaux pilotés par les ministères.

**Sa conclusion :** « C'est le moment de faire confiance aux régions. C'est le moment de déconfiner le plan de relance. C'est le moment de déconfiner nos institutions. Soyons audacieux ! »

## • 21.10.20 – Conseil des ministres : territorialisation du plan de relance

Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ont présenté une [communication](#) relative à la territorialisation du plan de relance. Le Premier ministre adressera une **circulaire sur la territorialisation du plan de relance** à tous les préfets de région et de département ainsi qu'aux directeurs régionaux des finances publiques.



- **Rappel des différents types d'intervention des mesures du plan de relance.**
  - Si quelques mesures sont élaborées au niveau national et non susceptibles d'une mise en œuvre territorialement différenciée (baisse des impôts de production, l'allocation de rentrée scolaire ou la prime à l'embauche des jeunes), d'autres mesures le sont: attribution locale des financements via des appels à projets, guichets déconcentrés au niveau régional ou des opérateurs, gestion des enveloppes par les préfets (par exemple dotations de soutien à l'investissement local). Sur les 100 Md€ du plan de relance, dont 80 Md€ hors baisse de fiscalité, **16 Md€** seront, dès les prochaines semaines, suivis par les préfets de région dans le cadre d'enveloppes régionalisées.
  - Préfets de région, de département et sous-préfets d'arrondissement négocieront et concluront d'ici la fin de l'année avec les collectivités territoriales le plus grand nombre possible **d'accords de relance et de contrats de relance et de transition écologique.**
- **Précision des modalités de contractualisation avec les collectivités territoriales.**
  - Des « accords **régionaux** de relance » seront signés avec les régions.
  - Des contractualisations pourront avoir lieu à un niveau **infrarégional**, sous la forme d'avenants à des contrats existants ou de nouveaux « contrats de relance et de transition écologique ». Les montants inscrits dans ces accords ou contrats de relance resteront conditionnés à une mise en œuvre rapide et effective des mesures. En cas de retard, des redéploiements pourront être effectués au niveau national.
- **Instances de gouvernance et de pilotage spécifique.**
  - **Au niveau régional**, un comité d'animation et de suivi sera présidé par le préfet de région, le directeur régional des finances publiques et, là où un accord régional aura été signé, le président du conseil régional. Ces comités associeront l'ensemble des parties prenantes, assureront l'information des citoyens, entreprises et collectivités ainsi que le suivi des mesures déconcentrées, donneront une vue d'ensemble de l'application du plan de relance dans les territoires et signaleront les difficultés opérationnelles dans la mise en œuvre du plan.
  - **Au niveau départemental**, des instances seront créées par les préfets de département pour décliner ces missions à l'échelle départementale.
  - Les **sous-préfets à la relance** seront mobilisés pour assurer et faciliter la mobilisation des différents services de l'État et partenaires locaux ou encore accélérer les projets de construction ou de rénovation.
- **Rappel que les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) demeurent les points de contact des entreprises pendant la relance.** Ils sont en particulier chargés de faire connaître les dispositifs du plan et d'orienter les entreprises vers ceux qui leur sont les plus adaptés.
- Précision des **outils de communication de la marque « France Relance »**, afin que chaque bénéficiaire puisse « faire le lien entre le plan de relance de l'État et son environnement ».

## DETAIL DES 16 PLANS DE RELANCE TERRITORIAUX

• Auvergne-Rhône-Alpes .....	4
• Bourgogne Franche Comté.....	5
• Bretagne .....	8
• Centre Val de Loire.....	8
• Grand Est .....	9
• Guadeloupe.....	12
• Guyane .....	13
• Hauts de France.....	14
• Ile-de-France .....	16
• Martinique.....	18
• Normandie.....	19
• Nouvelle Aquitaine .....	20
• Occitanie .....	22
• Pays de la Loire .....	22
• Provence Alpes Côte d'Azur .....	23
• La Réunion .....	24

**3 thèmes généraux** : divers dans leurs structurations et leurs mesures, les plans de relance peuvent cependant tous être découpés en axes :

- Soutenir les filières affectées par la crise : aides directes, fonds de soutien...
- Protéger : formation, emploi, gel des tarifs des transports en commun, aides à l'embauche...
- Transformer : aides aux transitions numérique et écologique.

### • Auvergne-Rhône-Alpes

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a présenté jeudi 4 juin le [plan](#) de relance économique de la Région. Celui-ci, doté **d'1 milliard d'euros**, génère un effet levier évalué entre 3 et 4 milliards d'euros dans les deux ans pour soutenir avec force l'économie régionale, accompagner la transformation de nos entreprises et sécuriser et/ou créer 50 000 à 100 000 emplois dans notre région.



Ce plan s'articule au tour de **4 axes principaux**.



**Laurent WAUQUIEZ, Président**

« Nous avons mis un point d'honneur à protéger notre population dans le cadre de la crise sanitaire. Maintenant, notre obsession est de défendre nos emplois et notre économie régionale alors qu'un choc de croissance est attendu. Ce plan, c'est une mobilisation générale que nous avons construite avec l'ensemble des collectivités, des chambres consulaires, des réseaux d'entreprises. C'est ce qui doit nous permettre d'être encore plus une région sur laquelle il faut compter en Europe. » ([source](#)),

Axes de relance	Mesures
<b>Mener un plan d'investissement de relance immédiat</b>	Relancer au plus vite les chantiers sur des projets mûrs à travers les Contrats Plan Etat-Région dès le mois de juin. Le budget s'élève à 100 millions d'euros pour un effet levier de 300 millions d'euros.
	Mise en place d'un « Bonus Relance », pour un budget global de 250 millions d'euros, afin de stimuler la commande publique locale notamment pour le secteur du BTP pour des projets menés avant la fin de l'année 2020.
	Injection de 220 millions d'euros pour aider les communes à lancer des projets pour l'année 2021.
<b>Relancer la préférence régionale pour favoriser les entreprises</b>	80 millions d'euros d'aides de la Région pour l'économie de proximité, les commerçants, artisans, l'hôtellerie-restauration.
	Dans tous les marchés publics pour lesquels les collectivités sont aidées par la Région, engagement de ces dernières sur la clause du mieux disant permettant ainsi de favoriser les commandes auprès des entreprises régionales.



<b>d'Auvergne Rhône-Alpes</b>	Afin de mettre en relation les sous-traitants de notre région avec les donneurs d'ordre, organisation par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises d'un projet de market-place. Engagement à hauteur de 10 millions d'euros dans le domaine du tourisme pour faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la destination vacances et inciter les habitants de la région à passer leurs vacances sur le territoire régional.
<b>Ramener l'emploi</b>	Accompagner les entreprises qui ont produit du matériel de protection dans le cadre de la crise. L'objectif est de devenir la première Région d'Europe pour la production de matériels de protection. Sécuriser l'ensemble de l'écosystème de nos entreprises de santé et pharmaceutiques en mobilisant les programmes de recherche pour accompagner l'ensemble de ces acteurs et garantir que ces industries hautement stratégiques restent sur le territoire régional. Cela représente un investissement de 100 millions d'euros pour conforter ce secteur. Mener une campagne de promotion pour relocaliser des sièges d'ETI ou grands groupes en Auvergne-Rhône-Alpes à travers un investissement de 10 millions d'euros. Lancer un grand fonds régional d'investissement pour éviter à certaines entreprises de se faire racheter dans cette période incertaine et renforcer ainsi leur compétitivité. Dans un premier temps, ce fonds sera doté de 100 millions d'euros.
<b>Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes un modèle d'économie plus verte et plus numérique</b>	La Région veut ainsi renforcer encore sa politique numérique en investissant 50 millions d'euros dans ce domaine. Green deal à l'échelle du territoire afin de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première Région de France dans la protection de l'environnement et dans le Top 5 européen. Les financements européens seront à ce titre orientés vers les projets qui s'alignent sur ces objectifs. - Consolider son objectif d'être la première région européenne dans le développement de l'hydrogène. - Intensifier les investissements pour les mobilités propres. - Favoriser l'économie circulaire et enfin mener une guerre contre l'enfouissement des déchets. Plan de formation exceptionnel afin de ne pas attendre le choc de l'emploi, doté de 500 millions d'euros, cofinancé par Pôle Emploi et le PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences) pour adapter les formations à l'échelle des bassins et intensifier les investissements sur les métiers en tension.

## • Bourgogne Franche Comté



Face à la crise sociale et économique induite par l'épidémie de Covid-19, la Région Bourgogne-Franche Comté engage un [Plan d'accélération de l'investissement régional](#). Ce plan mobilise une enveloppe globale de **435 millions d'euros pour 102 mesures phares**.

Le plan régional est doté d'une enveloppe globale de 540 millions d'euros car il faut y rajouter **105 millions d'euros de fonds européens**.

Il représente le **second volet de la réponse de la Région au choc économique**. Au printemps, la Bourgogne-Franche-Comté avait débloqué 100 millions d'euros pour intervenir au cœur de la crise et soutenir les acteurs économiques et associatifs du territoire, notamment en soulageant la trésorerie des entreprises (report systématique des échéances d'avances remboursables, prêt Rebond BFC, outils de garantie des prêts, etc.), et en coordonnant les mesures d'urgence avec les partenaires nationaux et régionaux. Ce plan complète par ailleurs le pacte régional pour l'économie de proximité, lancé en juin dernier en partenariat avec les intercommunalités, qui dégage 27 millions d'euros en faveur des artisans, commerçants et entreprises de moins de 10 salariés.



**Marie Guite DUFAY, Présidente**

« C'est un plan de relance conséquent, à la mesure des enjeux pour sauver l'emploi dans notre région, à la mesure des efforts faits dans les années passées. C'est là notre premier niveau de réponse, en phase avec les besoins concrets et immédiats pour panser les plaies » ([source](#))

Axes de relance	Thèmes	Mesures
<b>Emploi - 183.45 M€</b>	10 M€ d'investissement	dans la formation professionnelle
	51.5 M€ pour soutenir les entreprises et l'innovation	Création d'un « fonds de relocalisation » de 20 millions d'euros pour financer des investissements massifs en faveur de la transition écologique "
		Renforcement des outils de fonds propres et de garantie ainsi que le capital des SEM immobilières, pour faciliter les projets des entreprises : 8 millions d'euros "

		Construction d'un fonds d'investissement pour les entreprises de l'agroalimentaire afin de maintenir les centres de décision en région : 3,5 millions d'euros.	
		Financer les projets hydrogènes matures en matière d'innovation, de recherche et d'expérimentation : 10 millions d'euros	
		Traitement des friches industrielles et commerciales, éviter l'étalement urbain et l'artificialisation des terres agricoles : 10 millions d'euros	
	17.5 M€ pour consolider l'économie de proximité et de l'ESS		Un fonds régional de soutien pour les investissements économiques de proximité de 10 millions d'euros
			Un soutien à la commercialisation en vente directe des productions régionales de 1,5 million d'euros
			Une accélération des investissements dans l'économie sociale et solidaire de 6 millions d'euros
	23 M€ pour développer le tourisme social et accompagner les structures touristiques		Accompagnement de l'hébergement et des structures touristiques : 19 millions d'euros
			Accompagnement de l'hébergement et des structures touristiques : 19 millions d'euros
			Rénovation de résidences étudiantes à Besançon, Cluny et Dijon : 1,2 million d'euros
	21.4 M€ pour moderniser l'appareil de formation		Aménagement de campus territoriaux à Auxerre, Le Creusot, Chalon-sur-Saône et Nevers : 1 million d'euros
		Rénovation du CFA École des Métiers à Longvic et de l'Institut de Formation de Soins Infirmiers d'Auxerre : 8,25 millions d'euros	
<b>Ecologie - 252.05 M€</b>	69,47 M€ pour stimuler les projets de rénovation énergétique	Faciliter et élargir l'accès au dispositif Effilogis, le programme régional dédié à l'efficacité énergétique des bâtiments, à différents publics (ménages, bailleurs sociaux, associations et collectivités...)	
		Renforcer les investissements en matière de rénovation énergétique dans les lycées, le CREPS, les établissements d'enseignement supérieur et les bâtiments culturels	
		Accompagner la montée en compétences par la formation des professionnels du secteur	
	32,48 M€ pour favoriser l'expansion et le stockage des énergies renouvelables	Augmenter la participation au capital de la Région dans les trois SEM EnR locales et Jurascic, pour un effet levier multiplié sur le développement de projets dans les territoires pour 3 millions d'euros	
		Soutenir la filière en s'appuyant sur les SEM EnR et en créant un fonds régional de la transition énergétique dédié aux énergies renouvelables pour 7 millions d'euros	
		Déployer de l'énergie solaire pour 22,4 millions d'euros	
		Développer la production d'hydrogène	
	79,7 M€ pour accélérer la transition énergétique dans le domaine des transports	Soutenir le développement du ferroviaire (modernisation des lignes, mise en accessibilité des gares, modernisation du réseau ferré dédié au fret et du triage de Dijon-Gevrey) pour 26,8 millions d'euros	
		Acquérir des trains à hydrogène pour 51,9 millions d'euros	
		Déployer des aires de covoiturage pour 1 million d'euros	
	5,9 M€ pour préserver la biodiversité	Renaturer et lutter contre les effets du changement climatique pour 2,5 millions d'euros	
		Accélérer les programmes d'intervention dans les réserves naturelles régionales pour 1 million d'euros	
	13 M€ pour intensifier le tourisme durable	Réhabiliter le Conservatoire d'espace naturel (CEN) de Bourgogne pour 400 000 €	
		Accompagner le développement touristique des territoires (signature de contrats de station durables, appel à projets nouvelles activités durables en montagne) pour 7 millions d'euros	
	10M€ pour privilégier l'économie circulaire et valoriser les déchets	Développer l'itinérance touristique douce (fluvestre, vélo, pédestre) pour 6 millions d'euros	
		Multiplier par 15 le montant annuel consacré à l'accélérateur à projets économie circulaire, soit 9 millions d'euros	
	11,5M€ pour s'adapter au changement	Généraliser le tri à la source des biodéchets pour 1 million d'euros	
Appel à projets doté sur la protection et la gestion de la ressource en eau pour 10 millions d'euros			

	climatique et aux enjeux de gestion de l'eau	Programme de soutien aux projets d'investissement des centres d'accueil de classes environnement et de classes vertes pour 1,5 million d'euros
	5 M€ pour soutenir l'agriculture durable et résiliente	Engagement renforcé dans le programme d'aide au stockage des eaux pluviales pour 1 million d'euros
		Soutien aux investissements de protection contre le gel en viticulture pour 1 million d'euros
		Soutien au raccordement des installations photovoltaïques sur bâtiments agricoles pour 1 million d'euros
		Aide à l'intégration de l'agroforesterie dans les modèles agricoles pour 500 000 euros
		Soutien des exploitations qui investissent pour réduire l'utilisation d'intrants et de pesticides pour 1,5 million d'euros
	10 M€ pour promouvoir la filière forêt-bois	Soutenir les plateformes de stockage de bois scolytés pour 1 million d'euros
		Aider à la construction bois exemplaire, notamment dans les bâtiments publics pour 5 millions d'euros
		Constituer un groupement forestier pour faire de certaines forêts des modèles d'une gestion durable et exemplaire.
	<b>Territoires et solidarités 104.5 M€</b>	42.1 M€ pour accélérer la transition numérique
Création de nouveaux tiers-lieux pour 5 millions d'euros		
Lancement d'un programme « territoire intelligent et connecté » à destination des communes et intercommunalités pour 20 millions d'euros		
Soutien à des projets numériques d'envergure (data center de l'Université de Bourgogne, réalisation d'une nouvelle aile entièrement connectée au CHU de Dijon...) pour 8 millions d'euros		
Plan d'équipement numérique individuel pour environ 7 000 lycéens boursiers (élèves de seconde et de première année de CAP) doté d'une enveloppe de 4,2 millions d'euros ;		
Aides à l'acquisition d'équipement numérique et informatique pour les instituts de formation sanitaire et sociale, les CFA (centres de formation d'apprentis) et les établissements d'enseignement supérieur d'un montant global de 2,3 millions d'euros.		
Acquisition de casques de réalité virtuelle de présentation des métiers pour 600 000 €		
1 M€ pour renforcer l'action régionale en matière d'aménagement du territoire		Appui aux projets d'aménagement durable de l'espace public, de mobilités douces et d'alimentation de proximité via un programme spécifique de 11,2 millions d'euros ;
		Doublement des plafonds d'aide et un élargissement des thématiques éligibles de trois règlements d'intervention existants (Envi, Fonds d'intervention de proximité et Habitat et aménagement) pour 6,95 millions d'euros ;
		Adoption d'un plan vélo pour, d'une part, accompagner les Départements dans la réalisation de pistes cyclables et, d'autre part, implanter des abris vélos sécurisés dans les gares comtoises pour 5 millions d'euros
		Aménagement de pôles d'échanges multimodaux dans les gares de Lons-le-Saunier et Mouchard (39), Villeneuve-la-Guyard (89) et Chagny (71) pour 1 million d'euros.
5 M€ pour contribuer au développement d'une offre de santé de proximité		Augmentation du soutien aux projets de création de maisons de santé publique avec le doublement des plafonds des aides existantes, 1 million d'euros
		Accélération du développement de la télémédecine et de la e-santé qui doit permettre la diffusion du recours à la télémédecine, y compris au sein des EHPAD, dans tout le territoire régional : 4 millions d'euros
13,2 M€ pour investir en faveur du patrimoine, de la culture et du sport.	10,05 millions seront consacrés à des chantiers de rénovation, permettant de relancer l'activité du secteur du bâtiment des travaux publics et de soutenir les métiers d'art.	
	Soutien aux librairies et l'aide et aménagement de lieux de diffusion culturelle et aux salles de cinéma pour 200 000 euros.	

		Programme de modernisation des piscines « plan piscines sportives » axé sur la rénovation thermique/énergétique et/ou l'augmentation de la capacité des piscines situées sur l'ensemble du territoire pour 3 millions d'euros.
--	--	--

## • Bretagne

Au cœur des débats de la session des 9 et 10 juillet a été la reprise économique, avec l'examen d'un [budget](#) supplémentaire au budget 2020 au service de l'économie et des transitions. La réponse adoptée par le Conseil régional est autour de **six orientations générales** :

1. Rechercher l'efficacité par une mobilisation collective et partenariale.
2. Accélérer les engagements déjà pris dans le cadre de la BreizhCOP : bien manger pour tous, énergie et climat, numérique responsable, préservation et valorisation de la biodiversité et des ressources, cohésion des territoires et mobilités solidaires et décarbonées.
3. Poursuivre l'évolution de nos politiques de soutien au développement économique et mobiliser nos politiques de formation.
4. Développer une logique plus assumée de conditionnalité de nos politiques régionales.
5. Créer un nouveau lien de dialogue entre les attentes de nos concitoyens et nos politiques publiques.
6. Accélérer la transformation interne du Conseil régional en tirant les enseignements de la crise de la Covid.



Les élus ont adopté un **budget complémentaire de 181 M€ au budget 2020**, nécessaire pour le redémarrage grâce à la fois à un ajustement des dépenses régionales qui n'ont pas pu être réalisées en raison de la période de confinement (73M€) et à un recours accru à l'emprunt de 114M€ (dont +45M€ d'emprunt nouveau).

**Ce budget complémentaire a été et sera mobilisé pour :**

- Renforcer l'action en faveur de l'emploi (+46,8 M€)
- Réduire la fragilité des entreprises (+30M€)
- Maintenir des services régionaux de transport publics performants et viables malgré les baisses de fréquentation (+18M€)
- Prévoir une enveloppe d'accompagnement des filières économiques et des demandeurs d'emplois pour le second semestre (+20M€)
- Provisionner les risques financiers futurs liés à la crise sanitaire et aux pertes de recettes de CVAE (66M€ de provision pour risque)



**Loïg CHESNAIS GIRARD, Président**

*« La crise sociale et économique est en train de monter, poursuit Loïg Chesnais-Girard. Nous devons l'aborder comme nous l'avons fait ces derniers mois, en jouant grouper. Nokia, Hop !, Technicolor, hélas il risque d'y avoir d'autres plans sociaux. Sans compter toutes ces petites entreprises qui ont mis ou mettront la clé sous la porte. La pauvreté s'installe. Nous allons devoir travailler le social, la solidarité et la formation tout en accompagnant les transitions vers une économie bas-carbone et préserver ainsi la biodiversité. Je veux des usines et de l'écologie, je veux de la production et de la sobriété. »* ([Source](#))

## • Centre Val de Loire

Le plan de relance de la région Centre Val de Loire, face à l'épidémie de Covid 19, a été présenté jeudi 15 octobre lors de la session du conseil régional. **La somme est de 500 millions d'euros**. Il se décline **en 40 actions**, pour soutenir les trésoreries et relancer l'activité.



**3 axes prioritaires :**

1. Défendre l'emploi des habitants,
2. Accompagner les acteurs économiques et sociaux dans leurs transitions,
3. Faire de la transition écologique un levier de développement.



**François BONNEAU, Président**

*« À cette situation exceptionnelle, nous devons répondre par une réaction exceptionnelle. Nous avons besoin d'une mobilisation exceptionnelle et convergente de tous les acteurs publics : l'Europe, l'État, la Région, et les collectivités infra-régionales. Il nous faut aller chercher les moyens pour la relance de nos territoires »* ([source](#))

Axes de relance	Thèmes	Mesures
« Des mesures pour agir au plus		Création de 5000 parcours de formation pour les jeunes
		Offre d'orientation renforcée



près des habitants et des territoires «	4,1 millions d'euros pour l'orientation et l'insertion des jeunes	Accompagnement des initiatives locales
		Lancement d'un site dédié à l'orientation
	Organisation des fabriques de l'orientation au plus près des collégiens et lycéens,	
	Amplification du dispositif DEFI, grâce auquel 825 stagiaires ont pu bénéficier d'une formation pour un emploi durable, via un parcours personnalisé.	
	Investissement dans les transports collectifs innovants, écologiques et attractifs	Investissement de plusieurs millions d'euros pour moderniser la flotte, promouvoir les cars à énergie verte ainsi que de nouveaux services.
		40 millions d'euros seront investis pour créer de nouvelles pistes cyclables et favoriser la mobilité à vélo
	Recensement complet des offres foncières et immobilières, clés en main, pour les activités industrielles.	
Investissement dans l'amélioration de l'offre médicale et l'accès aux soins		
Investissement dans la transition énergétique		
Investissement dans l'accès au numérique		
« Aider les entreprises à se réinventer pour s'adapter à l'économie de demain »	Accompagner la reconversion des entreprises,	Moyens pour les épauler dans leurs transitions numériques et écologiques
		Soutien accru aux acteurs du tourisme, particulièrement fragilisés par la crise, pour ouvrir la voie à un tourisme durable et plus attractif.
100 millions d'euros pour la recherche et l'innovation. La Région a à cœur de développer l'écosystème numérique régional, la French Tech ainsi que l'Intelligence Artificielle.		

## • Grand Est

Le Business [Act](#) Grand Est s'appuie sur **3 défis**, moteurs de changement qui, pour la région, constituent une nouvelle approche pour créer de la valeur ajoutée :

- Le défi écologique
- Le défi du numérique
- Le défi de l'industrie 5.0



Cet « esprit du changement » s'incarne à travers des actions organisées autour de **3 engagements clefs** :

- Agir pour les potentiels humains, l'emploi, le bien-être et la qualité de vie
- S'appuyer sur des collectivités engagées, des territoires embarqués
- Mobiliser un capital de confiance, un capital de croissance



**Jean ROTTNER, Président**

« La région Grand Est est aujourd'hui appelée à se transformer pour devenir pleinement, exclusivement, totalement une collectivité d'action et de résistance. » ([source](#))

Axes de relance	Mesures
Le défi écologique	500 000 m3 d'aires de stockage du bois déployés sur l'ensemble du territoire
	50 projets de bioéconomie durable soutenus d'ici 2025
	10 initiatives de récupération d'ordinateurs remis à neuf par les acteurs du réemploi & accompagnement à la prise en mains dans les familles
	Accompagnement ou remplacement des chaudières fioul pour les particuliers et professionnels
	Organisation d'une première Conférence internationale de l'architecture et de l'urbanisme en 2021
	4000 rendez-vous d'affaires lors d'une première Convention d'affaire réunissant la filière agricole et agroalimentaire en 2021
	5000 exploitations agricoles bénéficiant du Programme VIRAGE (Valoriser Innover Réunir pour l'Agriculture en Grand Est) d'ici 2025
	Déploiement à partir de l'automne 2020, d'un pack entreprise d'accompagnement de l'économie circulaire, 250 entreprises accompagnées chaque année
	Encourager les conversions des poids lourds aux énergies alternatives / propres
	Accompagner le développement d'un réseau de 3000 bornes de recharge de véhicules en énergies alternatives d'ici à 2025
	500 acteurs du tourisme et 500 entreprises disposant de flottes de vélos électriques à l'horizon 2025 250 signataires
	Charte des entreprises engagées vis-à-vis de la nature d'ici 2025
	125 projets accompagnés pour réduire et valoriser les déchets du BTP d'ici 2025.

	Encourager les autorités organisatrices de la mobilité à équiper les bus scolaires de la région en motorisation propre
	150 initiatives citoyennes soutenues pour susciter l'innovation et la créativité en d'ici 2021
	100% du territoire couvert par un service d'accompagnement de la rénovation énergétique pour les ménages d'ici 2024
	Soutenir les projets portés par les acteurs régionaux des biocarburants
	2 500 mises en relations d'ici 2025 et 100 solutions au service des acteurs de la transition énergétique et du développement durable regroupées dans une banque de données d'ici à la fin 2020
	Création, avant fin 2020, d'une place de marché pour permettre aux consommateurs d'acheter des produits régionaux agricoles et agroalimentaires
<b>Le défi du numérique</b>	10 plateformes d'achat du commerce local déployées dans des villes moyennes d'ici au printemps 2021
	1000 diagnostics cybersécurité réalisés auprès des PME du territoire d'ici à 2025
	30 % des formations du secondaire et du supérieur disponibles à distance d'ici à 2025
	Réalisation dans les 100 jours d'une enquête Région auprès des dirigeants du Grand Est sur le télétravail (freins et leviers)
	Accompagner les démarches permettant à tous les tiers-lieux existants et recensés d'être labellisés à fin 2020
	100% des espaces de télétravail et coworking du réseau d'initiative public Grand Est connectés au THD d'ici fin 2021
	Généralisation à partir de 2021 d'une clause exigeant des prestataires l'interfaçage de tous les développements réalisés (clause d'API) Création de 10 entrepôts de données (lacs de données/data lakes) d'ici à 2025, en particulier pour les projets de R&D, d'analyse du territoire ou pour améliorer les performances des lignes de production industrielle (maintenance prédictive, ...)
	100 startups accompagnées par l'accélérateur « Intelligence Artificielle » d'ici à 2025
	10 entreprises portant des technologies de rupture soutenues dans leur implantation en Grand Est d'ici à 2025
	250 entreprises accompagnées dans l'intégration de l'intelligence artificielle d'ici à 2025
	50 jeunes chercheurs formés à l'IA d'ici à 2025
	Création d'un portail régional des offreurs de solution en IA d'ici à l'été 2021
<b>Le défi de l'industrie 5.0</b>	1000 entreprises accompagnées d'ici 2025 dans leur transformation autour des moteurs du changement
	200 projets d'investissement accompagnés pour moderniser et accélérer la diversification des chaînes de production, en priorité dans les secteurs de l'auto et de l'aéro
	250 projets conduits entre sous-traitants industriels et offreurs de solution (jumeau numérique, fabrication additive...), facilités par la mise en place d'une cartographie et l'animation de la communauté d'offeurs de solution à compter de novembre 2020
	10 plateformes de production partagées créées en Grand Est et soutenues par de l'aide à l'investissement d'ici 2025
	150 projets de transformation industrielle et numérique accompagnés d'ici 2025 en partenariat avec l'enseignement supérieur
	300 entreprises accompagnées d'ici à 2025 dans le cadre du « Pack entreprise pour la relocalisation » pour sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement, resourcer en local
	2000 entreprises signataires de la Charte d'engagement pour le renforcement des achats régionaux
	10 Secteurs à Fort Potentiel de Relocalisation offensive ou défensive (SFER) définis d'ici à fin 2020 et bénéficiant d'un appui spécifique des services de l'Etat et de la Région pour le développement de nouvelles filières d'approvisionnement local et pour l'accompagnement des projets de relocalisation ou d'implantation d'activité 3 plateformes d'accélération vers l'usine du futur mises en place d'ici 2025
	2000 entreprises signataires de la Charte du regain industriel en Grand Est
	13 territoires d'industrie mobilisés et interconnectés d'ici 2025
	30 nouvelles ETI en Grand Est d'ici à 2025
	200 entreprises régionales bénéficiant d'un accompagnement renforcé (cofinancement régional des stands à 80%) pour les repositionner sur de grands salons professionnels étrangers en 2021
<b>Agir pour les potentiels humains, le bien-être et la qualité de vie</b>	La Télémédecine accessible dans tous les territoires régionaux dès 2022 pour faire du Grand Est, la région de référence en matière de e-santé en milieu rural
	100 créations d'entreprise et projets de R&D dans le domaine de la santé soutenus par la région d'ici 2025
	Proposer aux partenaires de la Grande Région la création d'un Observatoire transfrontalier de la santé

	Dès la rentrée 2020, le déploiement d'un dispositif régional de soutien à l'entrée de 2000 jeunes par an sur le marché du travail en prenant en charge, sur une période de 6 mois, du coût employeur, des coûts pédagogiques et du tutorat
	Promouvoir le VIE (Volontariat International en Entreprise), l'objectif est de doubler leur nombre d'ici à 2025 - VIE à temps partagés – créer un statut transfrontalier du VIE
	Mise en place, dès l'automne 2020, d'une Plateforme numérique mettant en relation les offres de contrats d'alternance et d'apprentissage avec les différents acteurs du territoire
	Labellisation avant fin 2020 d'un Campus des Métiers et des Qualifications métiers en tension dans les domaines du médico-social et extension aux territoires transfrontaliers
	1ère Région de la formation au Numérique avant fin 2025 grâce à un maillage d'écoles de type 42 sur le territoire et des formations adaptées à tous publics
	50 nouvelles formes de coopération, d'ici 2025, pour dynamiser les territoires et valoriser les acteurs et opérateurs de la création d'entreprise notamment de l'ESS
	Lancer dès l'été 2020, le plan tourisme « Strong Together » associant tous les acteurs régionaux du tourisme
	Mise en place dès le printemps 2021 d'une place de marché touristique intégrant des offres transfrontalières
	La Conférence régionale du Sport organisée d'ici fin 2020 avec un atelier sur l'économie du sport
	Le fonds régional des co-productions culturelles régionales mis en place dès fin 2020
	Création, avant fin 2020, de Réseaux des acteurs du tourisme autour des thématiques communes : parcs nationaux et régionaux, tourisme et hébergements durables et responsables
	Mise en œuvre, dès l'été 2020, du programme Métamorphose de réorganisation du tourisme pour transformer la façon de travailler, resserrer la coopération publique/privée, construire une stratégie fondée sur l'expérience et le terrain des professionnels, donner une nouvelle dimension économique au tourisme en replaçant le consommateur au centre et développer une transversalité entre les acteurs
	Création du pôle de compétences des métiers d'art avant fin 2020
	Structuration de la filière régionale de l'industrie culturelle et créative dès l'automne 2020
	Création d'un fonds privé de type mécénat destiné à soutenir financièrement les productions audiovisuelles et cinéma du Grand Est qui embrassent des causes sociétales et/ou environnementales
	Le projet Patient Centered Institut For Immune-mediated inflammatory diseases Care (PACIFIC) a pour objectif la création d'un institut dédié à la médecine personnalisée pour les patients atteints de maladie auto-immunes et inflammatoires. A partir de plateformes, le projet vise à déployer la technologie de pointe au service d'une médecine personnalisée dans le Grand Est sur Strasbourg au sein des HUS, en lien avec l'infrastructure de recherche nationale France Génomique
<b>Mobiliser un capital de confiance, un capital de croissance</b>	500 M € pour investir en fonds propres ou en quasi-fonds propres dans les entreprises du Grand Est (capitaux confiance)
	Installation en septembre 2020 du G100, dans la continuité du Business Act regroupant toutes les parties prenantes
	Extension de la Cellule Covid-19 Etat-région mise en place lors de la crise sanitaire pour toute gestion de crise
	Création de la première Plateforme numérique française de pilotage des données de santé
	150 projets des secteurs du sport, de la culture et du tourisme bénéficiant d'un financement participatif des citoyens en 5 ans
	Signature, avant fin 2020, d'une charte des acheteurs engageant toutes les collectivités du Grand Est
	Création, avant fin 2020, d'une Plateforme numérique d'agrégation des marchés publics
	Mise en place, avant fin 2020, de la première Masterclass d'accompagnement des entreprises du territoire à répondre à des Appels d'offre publics
	100 solutions innovantes provenant des start-up régionales proposées aux collectivités territoriales régionales en 5 ans
	Lancement, avant fin 2020, d'un Observatoire régional de la commande publique
	Création, avant fin 2020, d'une mission régionale d'Ambassadeur des grands comptes
A partir de 2021, création d'une plateforme universelle du foncier en Grand Est	
<b>S'appuyer sur les collectivités engagées, les territoires embarqués</b>	Expérimentation dès 2021 du transfert de la compétence achats des cantines scolaires en GE pour mettre en place le Très Haut Débit de l'Alimentation
	50 M€ d'investissement dans 150 opérations de rénovation et de construction sur le patrimoine de la Région
	Lancement du pacte territorial Grand Est avec les territoires dès l'automne 2020
	Création avant la fin 2020 des premières équipes mobiles territoriales d'ingénierie

	Création de 10 CLES sur le territoire du Grand Est d'ici à 2022 (coopération locale et environnementale en synergie)
	100% des autorités organisatrices de la mobilité accompagnées dans l'intégration de la planification des modes doux (schémas cyclables, plans de déplacement vélo, tricycles, ...) et des problématiques de mobilité solidaire

## • Guadeloupe

Le président du conseil régional, Ary CHALUS, a présenté le projet de plan de relance économique le 31 juillet.



Après avoir lancé une large consultation visant à réfléchir au nouvel ordre économique, la collectivité a dévoilé ses différentes mesures pour proposer une économie guadeloupéenne « au service du progrès et du développement pour tous, adapté au territoire et qui répond aux attentes de la population ». La Région fait de la conquête de la souveraineté économique un élément essentiel pour la relance.



**Ary CHALUS, Président**

« La relance passe par la conquête de notre souveraineté économique ; et notre projet se fonde sur la dynamique où chacun de nous doit « jouer le jeu » et chacun de nous doit être entendu. Grâce à l'optimisation de notre gestion depuis quatre ans, nous saurons faire face et utiliser tous les leviers pour retrouver, voire dépasser, la dynamique de croissance économique qui reflétait, avant la crise sanitaire, la bonne santé de l'économie guadeloupéenne. » [\(source\)](#)

Axes de relance	Mesures
<b>Permettre un rebond de l'investissement</b>	5 millions d'euros supplémentaires pour le dispositif Prêt Rebond ;
	10 millions d'euros pour le Fonds Régional de Garantie pour les prêts bancaires
	80,9 millions d'euros pour la stratégie et travaux routiers ;
	46,5 millions d'euros pour la politique d'aménagement du territoire dont 28,9 millions pour le BTP ;
	Poursuivre la mise aux normes parasismiques de nos bâtiments scolaires ainsi que des ouvrages routiers (ponts) ;
	Accompagner les propriétaires pour la réhabilitation de leurs logements de manière à ce que le financement des travaux bé - néficie bien plus directement aux artisans et TPE ;
	Repositionner la destination Guadeloupe au cœur de ses principaux marchés et assurer la réussite de la prochaine saison touristique notamment par la mise en œuvre du dispositif de chèques vacances pour soutenir la demande locale ;
	Renforcer le développement d'une agriculture raisonnée et biologique en vue d'augmenter la production et mieux répondre à la demande du marché local dans un objectif de recherche de souveraineté alimentaire ;
	Créer le Marché d'Excellence Agricole Régional basé sur une plateforme numérique pour faciliter la rencontre entre l'offre et la demande ;
	Structurer l'aquaculture en soutenant l'investissement dans l'ensemble de la filière (nurseries, fermes de production, promotion de produits de l'aquaculture) ;
	Déployer un plan massif de soutien à l'industrie agro-alimentaire afin réduire la dépendance aux importations et partir à la conquête de notre souveraineté alimentaire (territoire d'industrie)
	Construire la Technopole Audacia Caraïbes pensée comme un accélérateur d'avenir pour positionner la Guadeloupe sur une trajectoire plus vertueuse : souveraineté alimentaire et énergétique, résilience renforcée, création de nouveaux emplois (nouveaux secteurs) ;
	700 millions d'euros sur 5 ans pour l'investissement dans les réseaux d'eau potable ;
	Développer notre industrie phytothérapeutique en valorisant nos plantes médicinales et aromatiques ;
	Mettre en place un WIFI territorial sur l'ensemble de l'archipel pour accélérer le désenclavement du territoire ;
	Renforcer l'investissement dans les équipements médicaux de pointe ;
	Poursuivre l'investissement dans les énergies renouvelables afin d'atteindre les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie ;
	Acquérir un matériel roulant « propre » pour le transport interurbain, dans le cadre de la transition écologique
Créer un Institut des métiers de la Mer pour investir l'économie bleue ;	
Objectif : 2000 contrats d'apprentissage dès la rentrée 2020 ;	
Accompagner le dispositif des contrats aidés dans le cadre de l'économie sociale et solidaire ;	



	6, 2 millions d'euros pour accompagner les initiatives du monde associatif dans le secteur sportif et soutenir les actions des industries créatives et culturelles;
<b>Hisser l'économie guadeloupéenne sur une trajectoire de croissance pérenne, via une impulsion forte donnée aux secteurs clés et stratégiques</b>	3 millions de passagers : objectif que nous nous sommes fixés en poursuivant la modernisation des infrastructures aéroportuaires ;
	Construire notre Medicine Valley (faculté de médecine de plein exercice, laboratoires de recherche médicale, écoles d'infirmiers et professions paramédicales);
<b>Une politique de formation renouvelée garantissant son adéquation aux besoins de notre nouveau modèle économique</b>	Cibler les investissements sur le développement du haut de gamme en matière d'hébergement (hôtellerie et villas);
	Amplifier les actions de promotion de la destination en utilisant plus largement les outils du numérique (visites virtuelle des hébergements et des grands sites naturels... );
	Renforcer l'investissement dans les équipements médicaux de pointe et à des fins de rééquilibrage du territoire ;
	Le développement de la télémédecine et des maisons de santé ;
	Montée en puissance l'Observatoire Régional des Etudes et de l'Information Géographique ;
	Structurer avec nos partenaires (CCI-IG, chambres syndicales, organisations patronales) l'Agence Régionale de Développement.

**Le Plan de Relance s'appuie sur des ressources déjà actées.** Au total, ce sont plus de 500 millions d'euros pour des investissements nouveaux et supplémentaires au cours des trois prochaines années. Nous utiliserons tous les leviers pour optimiser ces investissements.

- o Le budget primitif de la Région Guadeloupe 2020 dont le montant record de 822 millions d'euros qui prévoit un total de 292 millions d'euros d'opérations nouvelles ;
- o Le Plan Pluriannuel d'Investissements voté en 2017 de 776 millions d'euros qui s'élèvera à 972,6 millions d'euros au terme de cette année, soit 125 % de l'objectif initial ;
- o React EU : cette initiative entend contribuer à rendre nos économies plus résilientes et durables dans la phase de relance. La Région en qualité d'autorité de gestion, mobilisera ces fonds pour la réalisation de projets stratégiques (santé, soutien aux PME, transition numérique et bas carbone, services d'intérêt public impactés par la crise, maintien et création d'emploi, pour les jeunes, les personnes vulnérables,etc.).

## • Guyane



Le président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), Rodolphe ALEXANDRE, a reçu le vendredi 9 octobre une délégation des maires du territoire, afin d'aborder les sujets de la crise sanitaire du Covid-19, ainsi que de la stratégie du [plan](#) de relance économique.

La stratégie de relance de la Guyane s'appuie concrètement sur 130 millions d'euros sur 3 piliers :

- o La dynamisation du développement économique et un emploi local plébiscité.
- o Il s'agit également pour la CTG de poursuivre, les grands investissements du territoire : désenclavement, grand port maritime, études pour la route du fleuve et un appui à la création du CHU.
- o Enfin le développement local sera mis en avant et les services de base aux habitants, notamment, en répondant aux nouveaux problèmes du quotidien qui sont apparus avec le covid.



### Rodolphe ALEXANDRE, Président

«Il s'agit de préparer les réunions de travail que nous aurons prochainement avec le Préfet au sujet du fonds de convergence, du plan de relance mais également du React-UE ( une initiative de soutien exceptionnel en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe qui poursuit et étend les mesures de réaction aux crises et les mesures visant à remédier aux conséquences de cette crise prévues par l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus)" ([source](#))»

Axes de relance	Mesures
<b>Poursuivre les grands investissements du territoire</b>	Réaliser la couverture Fibre et satellite de l'ensemble de la Guyane (150M€)
	Poursuivre le désenclavement : aérodromes, Grand Port Maritime, Papaïchton-Maripasoula (32M€), études pour la route du fleuve, nouveau bac de St Laurent
	Finaliser les grands investissements scolaires du PUG et lancer la suite (1 à 2 établissements par an)
	Accélérer le déploiement de l'offre de santé à travers le soutien aux projets publics et privés et appuyer la création du CHU

	Assurer l'avenir énergétique du territoire tout en restant les leaders en matière de renouvelables, avec la réalisation de la centrale du Larivot et le développement des projets énergies renouvelable en cours.
<b>Appuyer le développement local et la fourniture des services de base aux habitants</b>	Poursuivre le confortement des réseaux d'eau, d'assainissement et la gestion des déchets
	Accompagner l'émergence des projets locaux d'équipement
	Au travers les OIN, renforcer la production de logements, en particulier pour répondre aux enjeux démographiques de l'ouest et du fleuve Poursuivre l'appui social et répondre aux enjeux apparus pendant la crise
<b>Accélérer le développement économique et favoriser l'emploi local</b>	Construire ou rénover les équipements structurants nécessaires aux principales filières : abattoir, ferme expérimentale, équipements dédiés à la pêche, usines de transformation
	Soutenir les investissements des entreprises dans les filières historiques et les filières émergentes
	Accompagner la production locale de notre alimentation et le développement agricole
	Soutenir le développement et l'industrialisation des filières d'avenir, en lien avec les atouts de notre territoire et accueillir de nouvelles implantations industrielles innovantes.
	Appuyer la formation et l'insertion des jeunes guyanais pour profiter de ce nouveau développement économique

## • Hauts de France



Région  
Hauts-de-France

Réunis en séance plénière le 30 juin 2020, les élus régionaux ont voté un [plan](#) de relance d'**1,3 milliard** d'euros pour protéger les entreprises, les habitants, les associations et les professionnels de santé, fragilisés par la crise, mais aussi pour innover afin de prévoir les Hauts-de-France de demain.

La Région consacrera près de 1,3 milliard d'euros à la relance dans les 18 mois qui viennent. Ce plan repose sur cinq grands axes.



**Xavier BERTRAND, Président**

« C'est une course de vitesse. Nous ne pourrions pas empêcher le chômage d'augmenter dans les mois qui viennent, mais nous pouvons amortir le choc et aider les entreprises à mieux rebondir. Quand je parle d'entreprises, j'inclus tout le monde : les entrepreneurs et les salariés, mais aussi les indépendants et les autoentrepreneurs, et bien sûr les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi. »  
([source](#))

Axes de relance	Thèmes	Mesures
<b>« Sauver les emplois en protégeant l'économie et l'industrie régionales »</b>	Mobilisation de moyens exceptionnels	Soutien aux entreprises via le fonds COVID piloté par la Région.
		Lutte contre l'endettement des PME avec le fonds « Reboost », doté à terme de 30 millions d'euros et abondé par la région à hauteur de 5 millions d'euros.
		Renforcement des aides aux créateurs d'entreprises avec les fonds « d'amorçage et innovation » qui seront portés à 55 millions d'euros.
		Encouragement d'une organisation plus souple du travail avec un soutien aux nouvelles pratiques de co-working et de télétravail.
		Soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) seront également soutenues de façon importante.
	Accompagner l'innovation et la digitalisation des entreprises	Multiplication par 2 du budget « diagnostic industrie du futur ».
		Multiplication par 5 du soutien aux investissements liés à l'industrie du futur
		Multiplication par 2 du budget pour l'appel à projets « Industrie du futur ».
		Elargissement pour les TPE du dispositif « booster », passant de 1800 à 3000 TPE accompagnées.
	Protéger les filières	,5 millions d'euros pour soutenir les agriculteurs.
		Développement de la mise en place des circuits courts et création de plateformes d'achats de produits locaux.
		Approvisionnement de la région auprès des producteurs locaux pour les cantines des lycées.
	Encourager l'industrialisation	Aides renforcées à l'investissement pour la filière pêche, à hauteur de 3,75 millions d'euros.
Lancement d'une vaste opération de prospection auprès des groupes industriels.		
		Engagement 80 millions d'euros dès cette année pour accueillir à Douvrin (62) la plus grosse usine de batterie d'Europe, préfigurant un véritable « airbus de la batterie ».

		Recensement complet des offres foncières et immobilières, clés en main, pour les activités industrielles.
<b>Accompagner les personnes les plus touchées - budget de 482 millions d'euros pour accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle mais aussi pour aider celles et ceux qui travaillent.</b>	Protéger la formation et l'avenir professionnel des jeunes	Accueil de 1300 à 1500 stagiaires par an.
		Favoriser les rencontres entre les entreprises des secteurs les plus en tension et les lycéens. Proch'Orientation, lancé en 2019, permet aux jeunes de rencontrer des professionnels pour faire les bons choix d'orientation.
		Lancement d'un site internet dédié à l'apprentissage pour permettre aux jeunes de trouver des formations et des offres de contrats d'apprentissage disponibles en Hauts-de-France, en lien avec leurs souhaits.
		Adaptation du dispositif « reprise des apprentis » et ses aides.
	Protéger le pouvoir d'achat	Lancement d'une nouvelle aide financière au logement en faveur des étudiants et leurs familles. Elle sera mise en place dès le 1er janvier 2021 pour les étudiants dont la scolarité en enseignement supérieur est loin du foyer familial.
		Assouplissement du dispositif "En route pour l'emploi" visant à faciliter la mobilité des personnes ayant trouvé un emploi ou en période d'essai, par la location d'un véhicule de la Région pour 2 euros par jour. Il sera désormais disponible aussi pour tout contrat ou convention de stage d'un mois.
		Gel des tarifs des TER sont gelés et gratuité des transports scolaire pour tous les élèves des Hauts-de-France.
	Vers des dispositifs d'emploi durable	Stabilisation du prix des services des cantines.
		Aide à l'embauche pour inciter les entreprises à embaucher, en CDD de 6 mois ou en CDI, des jeunes sortant d'études ou du programme régional de formation.
		En l'absence de nouveaux dispositifs nationaux, nouvelle aide aux entreprises pouvant aller jusqu'à 2000 euros.
Développement de formations innovantes, basées sur de nouvelles modalités pédagogiques. Des partenariats seront passés avec les centres de formation par apprentissage pour permettre la formation des demandeurs d'emploi.		
		Déploiement de 66 000 pass numériques supplémentaires pour favoriser l'accès au numérique des habitants (chéquier de 10 chèques de 10 euros chacun, conçu sur le modèle des titre-restaurants, qui donne accès à des formations).
<b>Développer une économie plus durable</b>	Protéger dès maintenant	Entre le programme régional pour l'efficacité énergétique et l'AREL (Aide à la rénovation énergétique des logements), objectif de réhabilitation de 63000 logements par an.
	Innover pour demain	Tourner les Hauts-de-France vers un développement plus soucieux de l'environnement et avantageux économiquement : conforter la dynamique "Troisième révolution industrielle".
		Mise en place d'un nouveau fond, complémentaire aux dispositifs existants, doté d'une enveloppe de 85 millions d'euros. Adossé à un plan "CO2 et industrie", ce fond permettra d'accompagner les entreprises dans leur transition économique et écologique : soutien à certaines filières (textile, traitement des plastiques, terres rares, métaux stratégiques, sédiments, valorisation des déchets de déconstruction, etc) pour faire émerger des activités d'économie circulaire décarbonée.
		Renforcement de l'effort en faveur du véhicule à hydrogène avec un financement complémentaire, notamment pour les flottes d'entreprises et de collectivités.
		Nouvel appel à projets pour poursuivre l'installation de centrales solaires photovoltaïques.
<b>Investir dans les projets d'aménagement</b>	Protéger dès maintenant	Maintien du soutien aux projets de territoires - et donc au BTP - : l'enveloppe destinée à la restauration du patrimoine rural et du patrimoine protégé est portée à 6,5 M€.
		Canal Seine Nord Europe (pour lequel la Région engage 382 millions d'euros) : accélérer la réalisation des ports intérieurs
	Innover	Poursuite dans le domaine des infrastructures de transports des engagements du cadre du Contrat de plan Etat-Région
		Mise en place des règles de financement pour le réseau routier d'intérêt régional (RRIR) défini avec les Départements.
		Nouveaux chantiers dans les lycées, les ports et le patrimoine régional : 341 millions d'euros sont ainsi programmés pour les 18 prochains mois.

		En termes de méthode de commande publique, facilitation des démarches pour les entreprises : maintien de l'avance à 30% sans garantie et caution pour le titulaire du contrat ; limitation à 2% de la retenue de garantie au titre du parfait achèvement ; allotissement généralisé ; allègement des modalités de réponse aux entreprises postulant aux marchés.
<b>Protéger les citoyens et innover dans la santé. Près de 34 millions d'euros seront investis pour aider les publics fragilisés et rendre notre région encore plus attractive.</b>	Pour les acteurs culturels.	La Région avait voté lors de la séance plénière du 10 avril dernier des mesures de soutien exceptionnelles pour faciliter le versement de subventions aux acteurs culturels. En complément de ces dispositions, une concertation est en cours avec le monde de la culture pour aboutir à un plan d'actions complémentaire dans le cadre de l'acte 2 du plan de relance.
	Pour les professionnels du sport.	nouvelles mesures d'urgence seront mises en place au profit de clubs professionnels, de centres de formation et de clubs de haut niveau. 63 clubs de haut niveau sont ainsi concernés pour 5,4 millions d'euros de subventions de la Région.
	Pour la filière tourisme.	Lancement d'une grande campagne pour aider la filière et attirer les touristes en Hauts-de-France.
		15 000 chèques vacances de 200 euros, poursuite tout l'été de l'opération éTER, portée par la Région en partenariat avec la SNCF pour partir à la découverte des Hauts-de-France avec un billet de train à 1€.
	Pour les associations de solidarité.	Soutien financier aux les grandes structures agréées (Banque alimentaire, Secours populaire, Croix rouge, Restos du cœur, etc.) afin de consolider les stocks de denrées alimentaires pour les mois à venir.
	Innover pour la santé de demain	Soutien renforcé à la recherche, notamment via l'appel à projets "Recherche clinique dans les établissements de santé en région Hauts-de-France".
Maintien des professionnels de santé sur le territoire et lutte contre les déserts médicaux. La Région souhaite par exemple fidéliser les jeunes professionnels paramédicaux et ouvrir plus de place en formation initiale pour les métiers impactés par la crise du Covid 19.		
Financement d'équipements sanitaires innovants, de soins ou de diagnostics des établissements hospitaliers pour contribuer à l'excellence médicale et scientifique.		

## • Ile-de-France

Valérie PECRESSE, présidente de la Région Île-de-France, a présenté, jeudi 28 mai 2020, le [plan](#) de relance de la Région Île-de-France d'un montant de 1,3 milliard d'euros. Le plan de relance économique, écologique et solidaire de la Région Île-de-France est financé par 698 millions d'euros de redéploiement et 592 millions d'euros de crédits supplémentaires.



Ce plan a été débattu dans le cadre d'un budget supplémentaire, le 11 juin 2020, en séance plénière du Conseil régional.



### Valérie PECRESSE

« Nous posons dès aujourd'hui un plan massif de soutien aux entreprises de 1,3 milliards d'euros pour le seul deuxième semestre 2020. Ce plan consistera pour moitié en redéploiement de crédits non dépensés à cause du confinement et pour moitié de crédits supplémentaires qui seront votés le 11 juin par la région Île-de-France. Il s'agit d'un effort exceptionnel. Cela n'a jamais été fait ». ([source](#))

Axes de relance	Thèmes	Mesures
<b>Aides aux entreprises et à l'innovation (640 millions d'euros)</b>	506 millions d'euros dévolus aux TPE et aux PME afin de les aider à surmonter la crise, avec des mesures telles que :	Prêt Rebond à taux zéro, allant de 10.000 à 300.000 euros d'emprunt sur une durée maximale de 7 ans et avec 2 ans de différé
	24 millions d'euros d'aides consacrés à l'innovation et à la	Création du Fonds résilience qui permettra de soutenir la reprise des indépendants, des libéraux et des structures de moins de 20 salariés.
		PM'Up Covid-19, qui permet de transformer les outils de production franciliens pour sécuriser les approvisionnements stratégiques régionaux (10 dossiers ont déjà été validés et 115 sont en cours d'analyse)



	relocalisation, notamment avec	Renforcement du chèque numérique de 1.500 euros pour les artisans et commerçants et 10.000 euros pour les places de marché numériques communales.
	Pour les filières stratégiques et d'avenir, aide de 75 millions d'euros.	Soutien aux agriculteurs (fonds d'urgence pour la filière horticole et les pépiniéristes à hauteur de 1,5 million d'euros ; programme alimentaire régional en soutien aux agriculteurs franciliens et qui permettra d'alimenter les distributions alimentaires solidaires de la Région, etc.), Soutien aux industries de santé, à l'automobile, à l'aéronautique, à la construction durable, au numérique, à la cybersécurité et à la filière quantique.
	20 millions d'euros seront affectés pour le plan de relance du secteur culturel, avec notamment :	1 million d'euros d'aides d'urgence 1,5 million d'euros pour une nouvelle aide à l'aménagement et à l'équipement de protection pour la réouverture des librairies, salles de cinéma, théâtres... 4,75 millions d'euros d'aides exceptionnelles pour garantir le maintien à 100% du financement, même lorsque les structures sont fermées.
	15 millions d'euros seront consacrés au plan de relance du tourisme avec entre autres :	3,5 millions d'euros pour l'aménagement et l'équipement des lieux touristiques pour la réouverture. 3,1 millions d'euros d'actions en faveur de la valorisation touristique du patrimoine. Initiatives telles que « L'Île-de-France fête ses Restos » pour soutenir les restaurateurs et célébrer la filière agricole et des métiers de bouche (1 million d'euros).
<b>Lutte contre le chômage et accélération du retour à l'emploi (230 millions d'euros)</b>	Orienter vers les secteurs en tensions et d'avenir (bâtiment, travaux publics, sécurité, sanitaire et social, numérique, agriculture-environnement), avec :	85 millions d'euros supplémentaires pour le Pacte régional d'investissement dans les compétences Plateforme en ligne « Ensemble pour l'emploi » (en partenariat avec Le Bon Coin et Staff Me) afin d'orienter vers les métiers et les formations qui recrutent ; Doublement des places de formations ou bien encore une aide de 1.000 euros supplémentaires pour les chômeurs les plus éloignés de l'emploi qui se forment à ces métiers ;
	Moderniser l'offre de formation et soutenir l'apprentissage, avec notamment :	6 millions d'euros pour financer des formations « sur mesure » individuelles et rémunérées pour les demandeurs d'emploi, même sans promesse d'embauche Financement de formations individuelles et rémunérées pour les demandeurs d'emploi qui souhaitent créer leur entreprise Chèque numérique de 100 euros pour les stagiaires des formations à distance.
<b>Pouvoir d'achat, santé, solidarité et lutte contre les fractures (190 millions d'euros)</b>	97 millions d'euros consacrés au pouvoir d'achat des lycéens et des familles.	Aide de 60 euros pour les familles des lycéens boursiers et demi-pensionnaires du public et du privé sous contrat pour pallier le manque de la cantine pendant le confinement. 80 millions d'euros pour donner un ordinateur ou une tablette à chaque lycéen du public à son entrée en seconde à la rentrée 2020 et par conséquent lutter contre la fracture numérique. Ce plan numérique sur 2 ans touchera près de 340.000 élèves et enseignants.
	10 millions d'euros Pour les étudiants du supérieur sous la forme d'une aide à l'équipement numérique et augmentation des bourses dans les études du secteur sanitaire et social, soit 1.000 bourses supplémentaires dès la rentrée 2020.	
	Hausse de 5% des aides individuelles allouées aux apprentis.	
	5 millions d'euros consacrés à la lutte contre le décrochage scolaire, avec une 3e campagne d'appel de tous les jeunes identifiés et l'organisation de campus d'été dans les lycées pour préparer la rentrée de septembre (ouverture des lycées les 15 derniers jours d'août à tous les élèves qui auront besoin d'une remise à niveau).	
	8 millions d'euros pour lutter contre l'exclusion, aux côtés des acteurs associatifs : cela passera notamment par les distributions alimentaires aux Franciliens les plus en difficulté en lien avec la Banque alimentaire ;	
	4 millions d'euros pour le réseau des Maisons Région solidaire qui accueillent les sans-abris du métro.	
15 millions d'euros pour une politique de logement plus solidaire et accessible : lancement de la Garantie immobilière solidaire, qui permettra aux primo-accédants d'acquérir un logement sans avoir à payer les surprimes d'assurance pour les personnes qui souffrent de maladies chroniques invalidantes ou atteintes de cancer (convention AERAS)		

	10 millions d'euros seront prévus pour la relance du secteur du logement en Île-de-France (logements intermédiaires, notamment pour les soignants et transformation de bureaux pour les rendre habitables).	
	En parallèle, 50 millions d'euros seront consacrés à la santé, aux soignants et à la recherche :	Jusqu'à 5.000 euros par praticien pour l'achat de chariots de télémédecine, matériel de protection et d'hygiène ou encore la location de véhicule pour renforcer les visites à domicile ;
		5 millions d'euros pour lutter contre les déserts médicaux et soutenir la télémédecine ;
	Soutien à hauteur de 15 millions d'euros les sports et loisirs afin de permettre :	42 millions d'euros pour rémunérer les 18.000 étudiants infirmiers et aides-soignants qui se sont portés volontaires pour travailler en théâtre Covid-19.
La généralisation des villages sportifs et culturels à l'ensemble des îles de loisirs et sur toute la période estivale (4,5 millions d'euros)		
<b>Relance écologique et transports (238 millions d'euros dès 2020 pour une relance écologique et participative)</b>	100 millions d'euros de budget participatif environnemental régional pour faire repartir l'investissement public local (500 millions d'euros d'ici 2024) : la plateforme pour le dépôt des projets en ligne sera ouverte en juillet prochain.	
	30 millions d'euros seront alloués pour poursuivre le Plan de soutien aux énergies renouvelables (installation de panneaux solaire dans les lycées etc.)	
	70 millions d'euros pour la 1re tranche du nouveau marché de rénovation thermique des lycées.	
	30 millions d'euros sont attribués pour des transports innovants et écologiques avec :	Un engagement pour financer le RER Vélo à 60% (soit 300 millions d'euros à terme)
4 millions d'euros pour l'installation de bornes publiques de recharge pour les voitures électriques en 2020, avec un objectif de 12.000 bornes pour 2023.		

## • Martinique

Le 13 août 2020, le Président du Conseil Exécutif Alfred MARIE-JEANNE a présidé une réunion du Conseil Exécutif dédié au [Plan](#) de Refondation de la CTM. Doté de 260 millions d'euros de la collectivité, il s'articule autour de 5 axes :



1. Une relance de la commande publique et privée
2. Un accompagnement dans la restructuration du tissu économique
3. Une restructuration de la filière tourisme
4. Un renforcement du soutien à l'emploi des publics les plus fragiles
5. Un maintien de la cohésion sociale en renforçant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, dans les territoires

Après un plan d'urgence présenté dans un premier temps, il sera suivi d'un « plan de reconstruction » dans un troisième.



### Alfred MARIE-JEANNE Président de la Collectivité Territoriale de Martinique

*Ce Plan entend poursuivre deux objectifs. Premièrement, traiter les problématiques conjoncturelles liées à la crise. Deuxièmement, poser les premiers soubassements du prochain système économique et social de notre Pays. Ce double dynamisme nous permet de trouver un équilibre entre la reprise à court terme et la transformation à moyen et long terme. (...) La réalisation de ce plan vers un nouveau modèle économique, social et environnemental est un engagement. A nous de le concrétiser. (source)*

Axes de relance	Thèmes	Détail
<b>Accélérer l'équipement du territoire par la relance de la commande publique</b>	Mener les travaux d'équipement, d'aménagement et de confortement parasismique	Port • Aéroport
	Accompagner la transition écologique	Assainissement collectif et non collectif-eau potable
		Peyi Vert, Aqua bord de mer, biodiversité
	Accompagner la transition énergétique	Projets SARA, projets 'VALECOM
Accompagner la transition numérique		Projets SARA, projets 'VALECOM, projets Grand Port

<b>Accompagner la restructuration du tissu économique</b>	Appuyer les entreprises dans leur nécessaire réorganisation	Mise en œuvre de diagnostics stratégiques (cf ARACT/DIECCTE/Objectif Reprise)
		Formation Cyber sécurité
	Lancer les études prospectives	
	Mettre en place les outils pour tendre vers la diversification durable de l'agriculture	
	Accompagner la modernisation de l'économie bleue : démantèlement de bateaux	
<b>Mettre à profit la « parenthèse » tourisme et évènementiel</b>	Favoriser le repositionnement de la Destination Martinique	Journées cohésion, étude sur impact de la crise, dialogue social
		Dispositif financier et organisationnel
	Moderniser les produits touristiques	Port du Marin (études), ZMO de St Pierre
		Valorisation biodiversité
		Attractivité des plages
<b>Accélérer l'équipement du territoire par la relance de la commande publique</b>	Soutenir la création d'activités pérennes	
	Favoriser l'embauche	
	Renforcer l'insertion professionnelle	
<b>Maintenir la cohésion sociale en renforçant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, et aux soins</b>	Accompagner les jeunes et les moins jeune	
	Mettre en place des dispositifs de soutien aux personnes âgées ou en situation d'handicap	
	Réduire la précarité et renforcer l'intégration socio-culturelle	
	Déployer le dispositif Covid-Free Island	

## Normandie

Hervé MORIN, président de la Région Normandie, a présenté lundi 12 octobre 2020 en assemblée plénière un [plan](#) de **500 millions d'euros** pour sortir la région de la crise.

Le plan NORMANDIE RELANCE se base sur un ensemble de principes permettant une prise en compte rapide des enjeux normands en matière économique et sociale. **Ces enjeux sont de 3 natures :**

1. Faire face à l'urgence
2. Assurer les conditions d'une reprise dynamique et inclusive sur le long terme,
3. Accélérer la transformation de nos entreprises et de notre territoire.



RÉGION  
NORMANDIE



**Hervé MORIN, Président**

« On fait un effort gigantesque en consacrant un peu plus de 500 millions d'euros, pour le sauvetage de l'économie régionale, pour une partie. Pour la relance, pour une autre. » ([source](#))

Axes de relance	Mesures
<b>Assurer les conditions d'une reprise dynamique et inclusive sur le long terme</b>	Impulsion Relance +. En complémentarité du dispositif Impulsion Relance Normandie, la Région Normandie s'est associée avec la Banque des Territoires pour proposer un prêt à taux zéro abondé à parité pour un montant total de 13 millions d'€
	Création du fonds d'investissement Normandie Rebond. Normandie Rebond a pour vocation d'accompagner le redressement du territoire en renforçant les fonds propres des PME et ETI dont le chiffres d'affaires est compris entre 5 et 150 millions d'€.
	Création d'un dispositif d'intervention sous forme de quasi fonds propres afin de permettre le remboursement des PGE
	Prêt Trésorerie COVID-19
	Prêt Rebond (en partenariat avec la BPI)
	Maintien de la rémunération des stagiaires et accompagnement des organismes de formation
	Soutien aux salariés en reconversion vers les métiers du sanitaire et social et aux salariés précaires
	Revue des contrats de territoires. L'objectif est de conjuguer les efforts dans un plan de relance qui priorise les projets prêts à démarrer et/ou nécessaires aux territoires afin de préserver les dynamiques territoriales, et assurer une reprise d'activités pour les acteurs économiques au premier rang desquels les entreprises du BTP
	Plan de relance régional de l'export :

	Renforcement des fonds de prêts d'honneur
	Création d'un fonds régional de garantie gratuit
	Financement de stages de formation en entreprises pour les jeunes diplômés
	Renforcement de l'accompagnement des entreprises de formation
	Relancer l'économie sociale et solidaire en Normandie
	Accompagnement des acteurs culturels dans les projets de relance de leurs activités
	Accompagnement des acteurs du monde sportif dans la relance de leur activité
	Soutien à Brittany Ferries (conjointement avec la Région Bretagne)
	Renforcement massif de l'investissement public régional
<b>Accélérer la transformation des entreprises et du territoire.</b>	Datacenter régional
	DataLab Normandie
	« Local matters » : les cercles d'affaires normands
	Miser sur le parrainage territorial du recrutement en créant du réseau pour ceux qui n'en ont pas
	Revitalisation des centres-villes de Normandie
	Mise en œuvre concrète d'une démarche de compensation environnementale
	Structuration de l'offre de parcs d'activités
	Normandie Carbone : outil juridique est en cours de création pour recenser et collecter les émissions carbone « évitées » auxquels la Région a contribué (en direct ou via des financements attribués).
	Soutien financier aux audits RSE des entreprises
	Soutien financier aux audits cyber-sécurité des entreprises
	Renforcer et développer la filière hydrogène normande
	Anticipation des risques industriels : projet de recherche « COnséquences Potentielles pour l'Homme et l'Environnement, perception et Résilience »

## • Nouvelle Aquitaine

Le plan de transitions et de reconquête technologique a été voté lors de la Séance plénière du 5 octobre 2020. Il propose une approche intégrée entre les différentes dynamiques de filières régionales, centrée sur l'emploi et l'impératif d'intégration des transitions, afin de relancer l'activité en Nouvelle-Aquitaine. La Région consacrerait un budget **d'environ 350M d'euros en 2021** à la mise en œuvre des actions de soutien aux filières régionales identifiées dans Nouvelle-Aquitaine Rebond et à l'accompagnement économique des entreprises et acteurs directement impactés par l'effort de rebond. Les engagements de la Région seront opérés en synergie avec les fonds État (France relance) et Europe (React EU).



Ce [plan](#) présente des premières mesures opérationnelles, autour de 4 défis prioritaires.



**Alain ROUSSET, Président**

« Comment on organise la transition économique, sociale, culturelle aussi d'ailleurs, faire en sorte que la création d'emploi, le développement de secteurs industriels soient liés à la crise écologique. Comment les médicaments de demain seront faits à partir de la résine de pin ou de la cellulose ? Comment les prix de rachat d'électricité photovoltaïque par la France, par EDF permettront de créer des cellules photovoltaïques plus performantes que celles qui viennent de Chine ? » ([source](#))

Axes de relance	Thèmes	Mesures
<b>Traverser la crise et faire preuve de résilience</b>		La formation : une alternative au chômage, un levier pour accompagner les transitions. En complémentarité des mesures de soutien de l'Etat (FNE formation), la Région appuiera les filières économiques et les entreprises qui feront le choix de développer les compétences et les qualifications de leurs salariés afin de les préparer aux transitions technologiques, organisationnelles et professionnelles induites par la crise.
	Préparer les entreprises à un modèle d'avenir	Évolution des programmes d'accompagnement à la transformation des entreprises, avec l'augmentation des programmes structurants à destination des TPE, PME et ETI (Usine du futur, transformation numérique, accélérateurs de croissance, Croissance TPE...) et l'accompagnement de 2500 entreprises supplémentaires
		Renforcement des fonds propres avec la création d'un fonds de relance en Nouvelle-Aquitaine (100M d'euros dans le cadre de souscriptions auprès d'investisseurs privés et publics) et un renforcement des outils en direction des start-up
		Transformation numérique, avec l'objectif de faire gagner, en 2 ans, en maturité numérique 2200 entreprises, TPE et PME des secteurs



		industriels, agroalimentaire, commerce, artisanat, services, BTP, ESS, transport et logistique, sport, culture, tourisme, agriculture
	Trouver de nouveaux débouchés	Des plans de soutien à l'export et à la filière touristique, Une mobilisation de la commande publique pour privilégier les circuits courts et les acteurs de proximité
	Perspectives stratégiques par filières. La Région souhaite développer des coopérations et des dynamiques de filières régionales, notamment dans : l'aéronautique, la chimie et les matériaux, l'électronique, la forêt et ses industries du bois, les bâtiments et travaux publics, le secteur agricole et agroalimentaire, le tourisme, la santé, l'énergie, les transports et la mobilité, le nautisme et naval.	
<b>Décider et impulser les transitions de la Nouvelle-Aquitaine</b>	Transitions écologiques et énergétiques comme facteur de gain de compétitivité	Développer des circuits courts et de proximité  Baisser de 60% de la consommation d'eau des entreprises en 20 ans, avec un nouveau règlement d'intervention, développer le photovoltaïque.
	Mobilités propres et durables.	Production de vecteurs énergétiques renouvelables pour la mobilité : électricité verte, hydrogène renouvelable, bioGNV et biocarburants,
		Développement des infrastructures d'avitaillement adaptées aux usages,
		Développement de flottes de véhicules propres.
	La construction durable et travaux publics :	Soutien aux productions de gaz renouvelable suivant le "scénario 100% gaz vert en 2050" et présentation d'une feuille de route de la filière hydrogène. Cette filière permettra, en complément des filières batteries et véhicule électrique régionales, d'offrir des solutions de transport propres aux habitants et entreprises de Nouvelle-Aquitaine.
		Une nouvelle feuille de route proposera une stratégie et un plan d'actions en 6 axes à dérouler de 2020 à 2023.
		Accélération de la rénovation énergétique des bâtiments de Nouvelle-Aquitaine Mise en oeuvre de solutions fondées sur la nature et d'infrastructures vertes Accélération le développement du génie écologique au travers de différents appels à projets et par son soutien marqué à la gestion des programmes d'action et de prévention des inondations.
<b>« Ne laisser personne au bord du chemin »</b>	Renforcer l'égalité d'accès à l'éducation et la culture, au logement, à la mobilité et à la santé	Education : lutte contre le décrochage scolaire, l'aide à l'orientation, l'insertion professionnelle des jeunes,
		Logement des jeunes : accompagnement des partenaires dans le développement d'une offre de logements adaptée en qualité et en quantité,
		Déplacements : accélération de la rénovation et l'entretien des sections les plus endommagées du réseau ferré,
		Santé : poursuite des initiatives en faveur de la santé des jeunes et la politique offensive de lutte contre la déprise médicale.
	Soutenir les plus vulnérables, isolés par l'âge, la pauvreté, la situation sociale ou géographique	Protéger les plus exposés aux difficultés aggravées par la crise sanitaire,
		Contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes âgées dépendantes partout dans le territoire régional,
		Développer les solidarités en soutenant les associations, Accéder au numérique, Développer le tourisme populaire.
<b>Des territoires mobilisés pour réussir les transitions</b>	Développement des projets de revitalisation des petites centralités, en proposant une armature territoriale régionale de 30 à 40 territoires	
	Renforcement de la place du digital dans l'aménagement du territoire en présentant une nouvelle Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN) plus ambitieuse	
	Soutien à la formation	
	Développement de l'offre de santé dans les territoires	
	Accompagnement de la dépendance et du vieillissement de la population. Coordination de l'action de la Région en matière économique et des Départements dans le domaine social, indispensable pour accélérer les politiques de transition, en lien avec les structures régionales.	

## • Occitanie

Pour aider les entreprises, les salariés, les jeunes d'Occitanie à surmonter la crise économique née de la crise sanitaire, la Région a voté, lors de son assemblée plénière du 16 juillet, un [Plan](#) de relance pour l'emploi de 211 M€, avec un effet levier de 400 M€. Il renforce les mesures d'urgence déployées depuis avril.



### Carole DELGA, Présidente

« Nous devons relancer l'activité, sauver les emplois et créer des filières économiques nouvelles, donner aux entreprises les moyens d'assurer leur survie, accélérer la transition écologique et énergétique et soutenir nos concitoyens dans leur quotidien ». ([source](#))

Axes de relance	Mesures
Aider les filières d'Occitanie les plus impactées par la crise	Programmes sectoriels, par exemple 100 M€ pour <a href="#">l'aéronautique et le spatial</a> .
	Accélération du soutien à la rénovation énergétique des logements, production de logements sociaux.
	Ouverture de l'aide régionale au logement locatif à vocation sociale des communes aux constructions neuves.
La formation pour sauvegarder les emplois et les compétences	34 M€ (dont 6 M€ de fonds européens) pour agir sur la formation, vue comme une alternative aux suppressions d'emploi et un moteur de la reprise d'activité.
	Complément de 1 000 à 2 000 € aux financements versés aux CFA par les opérateurs de compétence (Opco).
	Demande à l'Europe d'une aide de 6 M€ dans le cadre de « l'Initiative pour l'emploi des jeunes » : l'objectif est d'aider les acteurs de la santé à recruter des jeunes sortis du système scolaire sans emploi.
	Ouverture début septembre la Cité de l'Économie et des Métiers de demain à Montpellier.
Relocaliser en Occitanie des activités stratégiques	17 M€ pour lancer plusieurs opérateurs d'accompagnement des entreprises, dont l'Agence régionale pour les investissements stratégiques (ARIS). La région investira en priorité dans des projets de création, transformation, diversification ou de développement liés à l'alimentation, la santé, l'énergie, le numérique, l'économie circulaire... Un appel pour identifier les projets sur lesquels se mobilisera cette nouvelle agence régionale sera lancé prochainement.
	Outre l'ARIS, la Région création d'une agence de relocalisation des activités commerciales destinée aux artisans et commerçants, ainsi qu'un opérateur « Eviter-Réduire-Compenser » pour maîtriser l'artificialisation des espaces naturels et agricoles.
	Mise sur pied d'un fonds pour le foncier agricole.
	Création d'un portail du financement participatif et citoyen des porteurs de projets occitans.

## • Pays de la Loire

145 mesures et 332 millions d'euros qui composent le [plan](#) de relance voté par l'Assemblée régionale les 9 et 10 juillet. Au cours des 12 prochains mois, la seule commande publique de travaux du Conseil régional devrait s'élever à 182 M€ de travaux sous maîtrise d'ouvrage directe de la Région ou sous maîtrise d'ouvrage déléguée à son agence régionale économique, Solutions&Co.



Le plan de relance s'articule autour de **trois grands objectifs : protéger, soutenir, accélérer**.



### Christelle MORANCAIS, Présidente

« Le jour où j'ai été élue présidente de Région, j'ai placé deux priorités au cœur de mon mandat : l'emploi et la transition écologique. La crise n'a fait depuis que renforcer ma conviction et ma détermination. L'heure est désormais à la relance et il faut agir maintenant. C'est pour cette raison que j'ai absolument tenu à faire adopter avant l'été un plan exceptionnel pour faire face à la crise et rebondir. Grâce aux économies et aux marges de manœuvre dégagées depuis quatre ans et malgré la baisse importante de nos recettes en 2020, la Région est en capacité de réagir très vite et de jouer pleinement son rôle d'amortisseur de crise. » ([Source](#))

Axes de relance	Mesures
Emploi	Nouveau dispositif « Former plutôt que licencier » : 3 M€ pour favoriser la formation des salariés en augmentant les comptes personnels de formation (CPF)
	Création d'une plateforme de prêts de main d'œuvre entre entreprises pour répondre aux baisses et hausses d'activité

	Lancement d'une plateforme de jobs d'été pour les jeunes et étudiants, création d'une bourse de stages en ligne et d'une bourse de contrats d'apprentissage
<b>Economie</b>	127 M€ d'investissements en fonds propres dans les TPE-PME avec Pays de la Loire Participations (effet de levier porté à 650 M€)
	50 M€ aux communes et intercommunalités pour amplifier l'investissement public local dans tous les territoires (en plus des 182 M€ de travaux réalisés et financés par la Région)
	Lancement du dispositif « Objectif relocalisation » et création d'une équipe dédiée pour encourager les entreprises dans leur projet
	1 M€ pour aider les commerçants à reconquérir leur clientèle
	Renfort des dispositifs de soutien à l'export, avec notamment la désignation d'un envoyé spécial en Europe du Nord
	Création d'une foncière tourisme (dotée de 11 M€) avec la Banque des Territoires et la Caisse d'Épargne, pour racheter les murs des entreprises en difficulté, avec option de rachat, le temps pour elles de se rétablir, renforcer leur trésorerie et réaliser les travaux de rénovation énergétique
	Culture & sport : lancement d'une tournée d'artistes régionaux, création d'un fonds de soutien aux clubs sportifs amateurs, + 20% d'aides aux clubs de haut niveau ; création de 2 fonds pour le secteur du livre et les lieux culturels
<b>Solidarité</b>	100 € pour les familles des lycéens boursiers pour compenser le surcoût des repas pendant la fermeture des cantines
	Doublement du Fonds social lycéen afin d'aider les familles les plus modestes pour les frais de scolarité, d'hébergement et de transport
	2 M€ supplémentaires pour les associations qui œuvrent pour les plus démunis (suite du Fonds précarité mis en place dès le début de la crise) o Gel des tarifs des transports publics du réseau Aléop en 2020/2021
	Maintien de la gratuité des manuels scolaires pour tous les lycéens en 2020/2021
	Bénévolat : 1 € versé par la Région pour 1 € récolté par la Fondation régionale pour le bénévolat
<b>Jeunesse</b>	Doublement des avantages culture sport du e.pass jeunes pur l'année 2020-2021 : 200 euros de e.coupons et ouverture aux étudiants
	Actions de soutien scolaire auprès des lycéens : 200 000€ pour soutenir les associations œuvrant en appui du corps professoral
	Lancement d'un Orientibus Tour à l'été 2020
	Renforcement du soutien aux Missions locales : 3,3 M€ mobilisés
<b>Santé</b>	5 M€ supplémentaires pour le développement de la télémédecine, des équipements de pointe hospitaliers et des maisons de santé
	Création de 200 places de formation supplémentaires au métier d'aide-soignant
	1 M€ pour la création de 40 nouvelles places de formations pour les étudiants en soins infirmiers
<b>Croissance verte</b>	100 M€ pour déployer un plan régional hydrogène (dont 30 M€ de fonds européens)
	24 M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments des particuliers, en lien avec l'État, les Départements et les EPCI
	Aléop à vélo : 100 € de prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les abonnés Aléop et création de places de stationnement sécurisées
	Création d'une prime aux covoitureurs (400 000€)
	2 M€ pour le soutien au développement des circuits courts et de proximité en faveur des agriculteurs et du manger local dans les lycées
	Création du 1er livret régional d'épargne Croissance verte

## • Provence Alpes Côte d'Azur

Lors de l'Assemblée Plénière du 9 octobre, le président Renaud MUSELIER a présenté le plan de reconquête économique. Ce plan comprend 5 grands chantiers et 18 mesures pour faire de la Région Sud un modèle de développement économique durable et résilient au service de la croissance des entreprises et des territoires.



Le [plan](#) de reconquête d'1 milliard d'euros sur 2 ans est décliné à travers 5 grands chantiers :



**Renaud MUSELIER, Président**

« Il s'agit d'un plan d'action opérationnel pour une reconquête durable » ([source](#))

Axes de relance	Thèmes	Mesures
Renforcer la capacité d'investissement et d'innovation des entreprises	64 M€ pour renforcer les Fonds propres des entreprises,	50 M€ dès 2020 pour renforcer le fonds régional Région Sud Investissement
		4 M€ pour le secteur du tourisme avec la création du nouvel outil de financement en fonds propres
Rendre les entreprises plus résilientes face aux « transitions » et aux chocs		5M€ pour renforcer le dispositif Région Sud Attractivité de la Région
		5M€ pour les besoins les plus prégnants des prochains mois et faire face aux enjeux des entreprises
		4 M€ supplémentaires destinés à financer les nouveaux projets d'innovation des entreprises, Réduction de la fiscalité de production en accord avec l'Etat, représentant un allègement d'impôt de 637M€ pour les entreprises du territoire régional,
Engager la reconquête industrielle dans nos territoires en accompagnant l'implantation de nouveaux projets dans les filières d'avenir et la relocalisation d'industries stratégiques		Déploiement du « Parcours de la transition écologique des entreprises », dédié aux TPE/PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
		Accompagner la reconquête industrielle des entreprises grâce à un soutien renforcé de l'investissement vers l'industrie du futur et la transition énergétique avec « Parcours Sud Industrie 4.0 ».
Promouvoir le savoir-faire local des TPE PME et doper leur business		Poursuite du programme coach digital, pour aider les entreprises à faire face aux enjeux de la transition numérique liés à la crise, dispositif incontournable du COVID, pour accélérer la transition numérique des TPE-PME,
		Création du Fonds de participation et de reconquête industrielle post-COVID, objectif 60 millions d'euros, Doublement des dispositifs de l'Etat sur les appels à projets en faveur de l'industrie lancés cet été pour les entreprises régionales, dans une logique « 1+1 »,
		Déploiement du Fonds de transition juste pour accompagner les industries régionales dans leurs investissements de décarbonation,
Renforcer attractivité de la Région et internationalisation des entreprises		Mis en place d'un « Pack Sud relocalisation » pour réduire la « dépendance économique » et accompagner les entreprises régionales dans leur stratégie de relocalisation,
		Mise en place d'une offre d'implantation pour les industriels français ou étrangers pour faciliter leur implantation et donc la création d'emplois dans les territoires
Renforcer attractivité de la Région et internationalisation des entreprises		Renforcement de la plateforme <a href="http://www.maregionsud.fr/alimentation-locale">www.maregionsud.fr/alimentation-locale</a> pour référencer le savoir-faire des producteurs et artisans locaux et encourager le « consommer local »,
		Création d'un label « OrigineSud » et organisation d'un salon annuel pour promouvoir les producteurs locaux tout en favorisant une économie de proximité.
Renforcer attractivité de la Région et internationalisation des entreprises		Soutien renforcé aux investissements étrangers, européens et français en Région pour ancrer les entreprises étrangères déjà implantées et en attirer de nouvelles
		Création d'un nouveau dispositif pour attirer les start-ups étrangères,
		Renforcement des outils déployés dans le cadre de la Team France Export Région Sud.

## • La Réunion

La région REUNION porte 5 outils opérationnels et consacre [60 millions](#) d'euros pour l'économie réunionnaise. Ils ont été présentés le 8 juin 2020.



**Didier ROBERT, Président**

*Cette dimension de la cohérence des politiques publiques de solidarité aux plans local et national pour laquelle je plaide depuis le départ revêt pour moi un caractère fondamental. Elle représente la condition indispensable pour apporter des réponses suffisamment efficaces au tissu économique réunionnais et faire en sorte de maintenir le maximum d'entreprises et d'emploi à terme sur notre territoire. La mobilisation de la Région reste pleine et entière pour avancer sur la voie d'un redressement de notre économie et d'un retour à la normale de l'activité.*

Axes de relance	Détail
FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONALE CONSTITUÉ DE DEUX VOLETS	GÉRÉ PAR LA DGFiP Octroi d'une indemnité de 1 500 € (ou indemnité égale à la perte de CA > 1500 euros). La Région Réunion consacre 2.161.000 € en plus de son dispositif propre de solidarité régionale » avec un ticket pouvant aller jusqu'à 2000 € d'aide Régionale pour l'entreprise bénéficiaire
	VOLET 2 GÉRÉ PAR LA RÉGION Aide complémentaire forfaitaire allant jusqu'à 2 000 € pour les situations les plus difficiles, pour éviter la faillite au cas par cas.
FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE	Cette aide dont le montant varie de 1000 à 2500€, bénéficie aux TPE réunionnaises, micro-entrepreneurs et professions indépendantes inclus. Elle est ouverte aux entreprises de moins de 10 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000€ et qui ont, pendant la période



	de confinement, été contraintes de fermer ou bien ont subi une perte de chiffres d'affaires d'au moins 20 %.
<b>LE CHÈQUE NUMÉRIQUE : RENFORCÉ POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES</b>	Les procédures sont simplifiées et le taux de subvention passe de 50 % à 80 % (le plafond de subvention passant de 2000 € à 3200 €). Les projets peuvent désormais inclure des prestations de conseils et sécurisation des données pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre du télétravail.
<b>FONDS DE GARANTIE RÉGIONALE</b>	En partenariat avec la BPI, ce fonds a pour objectif de garantir les opérations de renforcement de la structure financière des TPE quelque soit leur date de création, notamment par consolidation à moyen terme des concours bancaires de court terme. La consolidation doit s'accompagner d'une augmentation ou au moins d'un maintien des concours bancaires globaux.
<b>FONDS DE REBOND RÉGIONAL</b>	Dans l'objectif de renforcer la trésorerie des PME impactées par la crise, d'un montant de 30K à 300K€, cette aide prend la forme d'un prêt à taux zéro et est ouverte à la PME potentiellement créée depuis plus d'un an (présentant au moins 1 bilan)